

Pertes et dommages climatiques : Un cap décisif franchi avant la COP28

Dossier de la rédaction de H2o
November 2023

Pays du Nord et du Sud sont parvenus le 4 novembre à un fragile compromis sur les contours du futur fonds sur les "pertes et dommages" climatiques des pays vulnérables, ouvrant la voie à un accord lors de la COP28 de Dubaï sur cette question cruciale pour la réussite du sommet.

L'adoption sur le principe de ce fonds avait été considérée comme le résultat majeur de la COP27 en Égypte l'an dernier et les discussions sur sa mise en œuvre (fonctionnement, donateurs, bénéficiaires...) ont été confiées à un comité de transition. Une cinquième et ultime réunion de ce comité sur l'établissement de ce fonds s'est conclue par l'adoption d'un texte malgré les réserves des États-Unis et de plusieurs pays en développement, lors d'une séance plénière retransmise en ligne, a constaté l'AFP. Le texte propose d'établir le fonds provisoirement, pour quatre ans, au sein de la Banque mondiale, ce que refusaient initialement avec force les pays en développement, qui accusent l'institution d'être aux mains des Occidentaux et inadaptée à leurs besoins. Le texte de recommandations doit encore être finalisé et approuvé par les pays du monde entier lors de la 28^{ème} Conférence climat des Nations unies à Dubaï (30 novembre au 12 décembre).

Le Devoir